COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 26 novembre 2026

Mots-clés : CYBERSECURITE, EDITEUR, SUPPLY CHAIN

Cybersécurité : proLogistik s'aligne sur les exigences de la future directive européenne NIS2

Déjà certifié ISO 27001[1], proLogistik France poursuit le renforcement de sa cybersécurité en préparant son organisation aux futures exigences de NIS2, afin de consolider la résilience des services numériques fournis à ses clients.

Un nouveau cadre de cybersécurité à anticiper

Éditeur de solutions logicielles pour la Supply Chain, proLogistik France poursuit activement le renforcement de sa politique de cybersécurité. Déjà certifié **ISO 27001[1]**, proLogistik se prépare à être assujettie à NIS2. A ce titre, elle devra être conforme à la directive européenne NIS2 (Network and Information Systems 2) [2], qui devrait être transposée en droit Français prochainement.

« *Nos clients nous confient des applications directement liées au fonctionnement de leur Supply Chain. La cybersécurité n'est donc pas seulement un sujet informatique ou réglementaire : elle participe directement à la continuité et à la fiabilité du service que nous leur apportons* », explique Pierre-Yves Lebreton, **DSI de proLogistik France**.

Cette démarche prolonge une politique de sécurisation sur le long terme chez proLogistik. Elle prend une dimension particulière du fait de la maîtrise d'une large partie de la chaîne de service : applications, serveurs, réseaux, équipements de sécurité, exploitation et supervision.
ProLogistik ne fournit pas seulement des logiciels : elle **développe ses applications, exploite ses infrastructures techniques et en assure la supervision**. Ses solutions sont utilisées quotidiennement par ses clients pour piloter des opérations logistiques essentielles : gestion des entrepôts, stocks, préparation des commandes, traçabilité et flux Supply Chain. La cybersécurité est donc directement garante de la disponibilité des solutions et de la continuité des opérations de ses clients.

Du référentiel aux pratiques opérationnelles

Avec l'accompagnement du cabinet **Wavestone**, proLogistik inscrit désormais sa démarche de cybersécurité dans le cadre du **Référentiel Cyber France – ReCyF**, publié par l'ANSSI. L'objectif est de mettre en perspective les dispositifs déjà en place, d'identifier les axes de progrès et de poursuivre le renforcement de son niveau de sécurité.

---

[1] **ISO/IEC 27001** est la norme internationale de référence relative aux systèmes de management de la sécurité de l'information. Elle définit les exigences permettant à une organisation d'identifier, d'évaluer et de maîtriser les risques liés à la sécurité de l'information dans une logique d'amélioration continue.

[2] NIS2 vise à renforcer le niveau de cybersécurité des organisations européennes face à l'augmentation et à la sophistication des menaces.

Au-delà de la conformité réglementaire, l'enjeu est de vérifier que les mesures de sécurité sont effectivement intégrées dans l'organisation, les infrastructures et les pratiques quotidiennes.

« *NIS2 et le ReCyF ne doivent pas être abordés comme un simple exercice de conformité. Ils constituent une occasion de structurer durablement la cybersécurité et de vérifier l'efficacité réelle des dispositifs mis en place. Pour un fournisseur de services numériques comme proLogistik, dont les solutions participent directement aux opérations de ses clients, cet enjeu de résilience est particulièrement important* **»,** souligne **Gérôme Billois, Partner Cybersecurity chez Wavestone**.

ENCADRÉ – NIS2 ET ReCyF : CE QU'IL FAUT RETENIR

NIS2 est une directive européenne destinée à assurer un niveau élevé commun de cybersécurité au sein de l'Union européenne. Elle renforce notamment les obligations de gestion des risques cyber et de notification des incidents pour les organisations entrant dans son champ d'application.

En France, l'**Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)** invite les futures entités essentielles et importantes à engager dès maintenant leur démarche de sécurisation.

Le **Référentiel Cyber France – ReCyF** fixe les objectifs de sécurités et propose un ensemble de mesures associées pour se mettre en conformité avec NIS2. Il constitue la nouvelle colonne vertébrale des mesures de sécurité pour les entités en France et couvre notamment les enjeux de **gouvernance, protection, défense et résilience des systèmes d'information**.

Sources : ANSSI – Directive NIS2 et Référentiel Cyber France – ReCyF - Directive européenne (UE) 2022/2555 du 14 décembre 2022

À propos de Wavestone

Wavestone est un cabinet de conseil international qui accompagne les entreprises et organisations dans leurs transformations stratégiques et technologiques. Ses équipes interviennent notamment sur les enjeux de cybersécurité, de gestion des risques, de conformité, de résilience et de réponse aux incidents.

Plus ; www.wavestone.com

À propos de proLogistik group

proLogistik est éditeur, intégrateur et hébergeur de solutions SaaS dédiées à l'exécution de la supply chain, avec une offre couvrant notamment les WMS, OMS, LMS et TMS.

proLogistik garantit à ses clients un environnement technologique sécurisé et maîtrisé, avec un cloud privé souverain hébergé dans ses propres data centers en France et en Allemagne, une cybersécurité certifiée ISO 27001 et un service client basé en France, disponible 24h/24, 7j/7 et 365 jours par an.

Fondé en 1996 en Allemagne et présent en France (Nantes) depuis le rapprochement avec DSIA, proLogistik compte aujourd'hui 750 collaborateurs, 18 implantations et 2 600 sites équipés.

Pour en savoir plus : www.prologistik-france.fr